

---

## Postulat pour l'amélioration de l'information et l'analyse des effets des Park & Ride

Nr Post\_Leg 2011 – 2016\_2011\_005

Auteurs : Pius Odermatt, Pierre-Olivier Nobs, Charles de Reyff

---

L'Agglomération dispose de plusieurs Park & Ride dont le but est de décharger le centre ville des véhicules motorisés individuels. Il s'agit en particulier de permettre aux pendulaires de laisser leurs véhicules en périphérie de ville et de se déplacer dans l'agglomération au moyen des transports publics.

Les communes concernées ainsi que l'Agglomération de Fribourg ont entrepris des campagnes d'information dans leur périmètre respectif. Mais il semble pourtant que les visiteurs extérieurs ne connaissent pas suffisamment les avantages des Park&Ride.

De même, l'évolution de l'utilisation des Park&Ride ainsi que leurs effets sur le trafic motorisé individuel ne sont pas systématiquement répertoriés.

Pour ces raisons, les postulants demandent au Conseil d'agglomération de prendre les mesures suivantes :

1. Une information systématique et globale sur l'utilisation des Park&Ride à l'intention des pendulaires motorisés d'une part et des automobilistes provenant de l'extérieur de l'agglomération d'autre part.
2. Dans le cadre d'une analyse globale des effets des Park&Ride : un contrôle de l'utilisation ainsi que du taux d'occupation des Park&Ride et leurs effets sur l'évolution du trafic motorisé en ville depuis leur entrée en fonction.

Fribourg, le 3 mars 2011



---

## **Postulat für die Verbesserung der Information und Wirkungskontrolle der Park&Ride**

Nr Post\_Leg 2011 – 2016\_2011\_005

Autoren : Pius Odermatt, Pierre-Olivier Nobs, Charles de Reyff

---

Die Agglomeration verfügt über verschiedenen Park&Ride –Anlagen, welche als Ziel die Entlastung des Zentrums vom motorisierten Individualverkehr (MIV) haben. Insbesondere sollen Pendler am Stadtrand zum Umstieg auf den ÖV bewegt werden.

Die betreffenden Gemeinden und die Agglomeration haben Aufklärungskampagnen in ihrem Perimeter unternommen; externe Besucher scheinen aber die Vorteile der Park&Ride noch nicht genügend zu kennen.

Ebenfalls sind die Entwicklung der Benutzung der Park&Ride und deren Wirkung auf den MIV nicht systematisch erfasst worden.

Aus diesen Gründen verlangen die Postulanten vom Agglomerationsvorstand folgende Massnahmen:

1. Systematische und umfassende Information der Pendler, die mit dem Auto auch ausserhalb der Agglomeration kommen, über die Park&Ride.
2. Ein Monitoring im Rahmen einer umfassenden Wirkungsanalyse der Park&Ride bezüglich der Benutzung bzw. Auslastung der Park&Ride-Parkplätze und die Wirkung auf die Entwicklung des motorisierten Stadtverkehrs seit ihrer Einführung.

Freiburg, den 03.03.2011